



## **Le Conseil départemental du Gard et la Défenseure des droits renforcent leur coopération**

La Présidente du Conseil départemental du Gard Françoise Laurent-Perrigot a reçu hier la Défenseure des droits, Claire Hédon, en présence de David Rohi, Chef du pôle régional Occitanie du Défenseur des droits et d'Isabelle Borne-Cartou, déléguée du Défenseur des Droits.

Cette rencontre a permis d'échanger sur les enjeux partagés autour des droits fondamentaux et sur la volonté commune de renforcer la coopération institutionnelle au service des Gardoises et des Gardois.



## **Un engagement renforcé pour les droits de l'enfant et la protection de l'enfance**

Très investi dans la défense des droits de l'enfant, le Département du Gard a rappelé son ambition de demeurer un territoire exemplaire dans l'écoute, la prévention et l'accompagnement des jeunes confiés.

### **Relations usagers : garantir un service public équitable**

La rencontre a également porté sur l'amélioration du traitement des réclamations et saisines adressées à la Défenseure des droits. La Présidente a rappelé que chaque saisine représente une opportunité d'amélioration des pratiques.

Le Département souhaite engager un travail commun pour structurer davantage les circuits de traitement, afin d'assurer à chaque usager une réponse rapide, fiable et équitable.

### **Lutte contre les discriminations et égalité femmes-hommes**

Le Département a réaffirmé sa mobilisation contre toutes les formes de discriminations, en particulier celles touchant les femmes. Les deux institutions ont échangé sur les moyens de renforcer les actions d'accueil, d'écoute et de prévention, notamment via des campagnes ciblées dans les quartiers prioritaires et les zones rurales, où les besoins sont particulièrement présents.

### **Accès aux droits : agir au plus près des territoires**

Face aux réalités contrastées du Gard, la Présidente a réaffirmé son objectif : garantir à chaque habitant - qu'il vive en ruralité ou en quartier prioritaire - une égalité réelle d'accès aux droits.

Le rôle des délégués bénévoles de la Défenseure des droits a été salué ; leur présence dans les territoires les plus fragiles sera encouragée. La lutte contre le non-recours figure parmi les priorités communes, avec l'objectif de rendre les services plus accessibles, visibles et proches des habitants.

### **Vers un partenariat institutionnel encore plus structuré**

À l'issue de cette rencontre, la présidente du Conseil départemental du Gard et la Défenseure des droits ont réaffirmé leur volonté de poursuivre et structurer la coopération entre leurs institutions, avec une ambition partagée : faire du Gard un territoire où les droits sont compris, respectés et accessibles à chacun, grâce à un partenariat plus visible, plus lisible et pleinement opérationnel.



*Conseil départemental du Gard*

*Lundi au vendredi*

■ *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*

■ *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*

■ *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

*2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9*

*04 66 76 76 76*